

# La justice de paix

Exercice sur la base de l'ensemble de textes et de vidéos rassemblés dans l'article accessible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3N7UhWT>

## 1. Cinq droits sont garantis aux accusés par l'article 6, § 3, de la Convention européenne des droits de l'homme. Quels sont-ils ?

Voir dans l'article :

### En plus complet :

Un juge peut-il être une connaissance, un ami, un parent du suspect ou de la victime ? peut-il avoir un intérêt personnel dans l'affaire en cours ? Non ! Il doit impérativement être impartial. Ainsi sera respecté le droit à un procès impartial garanti à tout individu par la Convention européenne des droits de l'homme (article 6).

Voir aussi : « Convention européenne des droits de l'homme », article 6 (<https://bit.ly/3TWuKmT>)

3. Tout accusé a droit notamment à :
  - a) être informé, dans le plus court délai, dans une langue qu'il comprend et d'une manière détaillée, de la nature et de la cause de l'accusation portée contre lui ;
  - b) disposer du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense ;
  - c) se défendre lui-même ou avoir l'assistance d'un défenseur de son choix et, s'il n'a pas les moyens de rémunérer un défenseur, pouvoir être assisté gratuitement par un avocat d'office, lorsque les intérêts de la justice l'exigent ;
  - d) interroger ou faire interroger les témoins à charge et obtenir la convocation et l'interrogation des témoins à décharge dans les mêmes conditions que les témoins à charge ;
  - e) se faire assister gratuitement d'un interprète, s'il ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience.

## 2. Le juge de paix peut décider de combiner différentes mesures de protection des personnes incapables d'agir seules. Lesquelles ?

Voir dans l'article :

### Questions-justice en a parlé

Arthur va avoir dix-huit ans. Il souffre d'un léger handicap intellectuel. Quand il sera majeur, ses parents n'auront plus aucune autorité sur lui et ils s'inquiètent de son avenir. Ils ont peur que leur fils prenne de mauvaises décisions tant pour sa personne que pour ses revenus. C'est pourquoi ils demandent au juge de paix d'organiser, pour Arthur, une protection judiciaire et donc, de désigner un administrateur.  
« Quand on est incapable d'agir seul »

Également accessible sur *Questions-Justice* de la manière suivante : « Moteur de Recherche (<https://bit.ly/4m4G5gU>) (un des boutons rouges à droite) > Recherche

alphabétique par mot-clé > "Incapacité" > "Quand on est incapable d'agir seul" (<https://bit.ly/4lEdLI9>) » :

#### Quel rôle pour le juge de paix ?

Une loi du 21 décembre 2018 est entrée en vigueur le 1er mars 2019. Elle précise le rôle du juge de paix concernant le contrôle des administrateurs judiciaires.

Ce juge choisira et précisera donc la protection judiciaire en tenant rigoureusement compte des capacités de la personne. Il peut aussi décider de combiner différentes mesures de protection :

- une assistance à la personne ;
- une assistance aux biens ;
- une assistance à la personne et aux biens ;
- une assistance à la personne et une représentation pour les biens ;
- une représentation pour la personne ;
- une représentation pour les biens ;
- une représentation pour la personne et pour les biens ;
- une représentation pour la personne et une représentation pour les biens.

### 3. Un membre du personnel de l'institution où réside une personne protégée parce qu'elle est incapable d'agir seule peut-il devenir son administrateur ?

Voir dans l'article :

#### Questions-justice en a parlé

Arthur va avoir dix-huit ans. Il souffre d'un léger handicap intellectuel. Quand il sera majeur, ses parents n'auront plus aucune autorité sur lui et ils s'inquiètent de son avenir. Ils ont peur que leur fils prenne de mauvaises décisions tant pour sa personne que pour ses revenus. C'est pourquoi ils demandent au juge de paix d'organiser, pour Arthur, une protection judiciaire et donc, de désigner un administrateur.

« Quand on est incapable d'agir seul »

Également accessible sur *Questions-Justice* de la manière suivante : « Moteur de Recherche (<https://bit.ly/4m4G5gU>) (un des boutons rouges à droite) > Recherche alphabétique par mot-clé > "Incapacité" > "Quand on est incapable d'agir seul" (<https://bit.ly/4lEdLI9>) » :

Ne peuvent être administrateur des personnes elles-mêmes sous protection judiciaire, des personnes en règlement collectif de dettes, en état de faillite ou déchues de l'autorité parentale. Le personnel de l'institution où réside la personne protégée ne peut pas non plus devenir son administrateur.

4. La Belgique est divisée en cinq zones judiciaires, possédant chacune leur cour d'appel et du travail : Anvers, Bruxelles, Gand, Liège et Mons. On parle de cinq « ressorts » de cour d'appel.

Chaque ressort est divisé en arrondissement judiciaires. Combien sont-ils pour l'ensemble du pays ? À leur tour, les arrondissements sont divisés en cantons judiciaires. Combien y a-t-il de cantons pour toute la Belgique ?

Voir dans l'article :

#### En plus complet :

Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

L'humidité pose vraiment problème à la famille X, qui loue une maison qu'elle habite depuis quelques mois. Le propriétaire en a été averti par écrit et il lui a été demandé d'effectuer les travaux nécessaires pour remédier à la situation. Retour ligne automatique

Malgré des appels répétés, il ne répond pas.

La famille s'adresse alors au juge de paix – on dit qu'elle introduit une requête - en lui demandant d'intervenir.

La justice de paix

Également accessible sur *Questions-Justice* de la manière suivante : « Pour mieux comprendre (<https://bit.ly/3TURhjU>) (un des boutons rouges à droite) > Des fiches pour comprendre > Cours, tribunaux et autres juridictions > "Justice de paix" (<https://bit.ly/40E2ZTO>) » :

#### Où se trouvent les justices de paix ?

Le juge de paix est un juge proche de ceux qui s'adressent à lui, un juge « de proximité ». En effet, il existe 187 « justices de paix » en Belgique, organisées sur la base de la division du territoire en cantons judiciaires.

Dans chacun de ceux-ci, on trouve un juge de paix. Celui-ci travaille seul, accompagné d'un greffier.

Ou : « Pour mieux comprendre(<https://bit.ly/3TURhjU>) (un des boutons rouges à droite) > Des mots pour comprendre > "canton judiciaire" » :

### canton judiciaire

La Belgique est divisée en cinq zones judiciaires, possédant chacune leur cour d'appel et du travail : Anvers, Bruxelles, Gand, Liège et Mons. On parle de cinq ressorts de cour d'appel.

Chaque ressort est divisé en arrondissements judiciaires. Ceux-ci sont douze pour l'ensemble du pays.

À leur tour, les arrondissements sont divisés en cantons judiciaires. Il y en a 162 pour l'ensemble du pays.

Pour plus de détails, il est renvoyé au [schéma des juridictions](#).

## 5. Pourquoi le juge de paix s'appelle-t-il ainsi ?

Voir dans l'article :

### Un juge de paix raconte

Le juge de paix est sans doute le juge le plus proche du public. Pourquoi le nomme-t-on juge de paix ? De quoi s'occupe-t-il ? Comment travaille-t-il ?

Nous avons posé ces questions à Thierry Marchandise, juge de paix dans le Hainaut.

Également accessible sur *Questions-Justice* de la manière suivante : « Les rouages de la justice > "Les métiers de la justice" > Le juge de paix (vidéo) (<https://bit.ly/3Gp1G4u>) », plus précisément l'interview de Thierry Marchandise.

## 6. Combien de justices de paix y a-t-il en Belgique ?

Voir dans l'article :

### En plus complet :

Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

L'humidité pose vraiment problème à la famille X, qui loue une maison qu'elle habite depuis quelques mois. Le propriétaire en a été averti par écrit et il lui a été demandé d'effectuer les travaux nécessaires pour remédier à la situation. Retour ligne automatique

Malgré des appels répétés, il ne répond pas.

La famille s'adresse alors au juge de paix – on dit qu'elle introduit une requête - en lui demandant d'intervenir.

[La justice de paix](#)

Également accessible sur *Questions-Justice* de la manière suivante : « Pour mieux comprendre (<https://bit.ly/3TURhjU>) (un des boutons rouges à droite) > Des fiches pour comprendre > "Cours, tribunaux et autres juridictions" > "Justice de paix" (<https://bit.ly/40E2ZTO>) » :

### Où se trouvent les justices de paix ?

Le juge de paix est un juge proche de ceux qui s'adressent à lui, un juge « de proximité ». En effet, il existe 187 « justices de paix » en Belgique, organisées sur la base de la division du territoire en cantons judiciaires.

Dans chacun de ceux-ci, on trouve un juge de paix. Celui-ci travaille seul, accompagné d'un greffier.